

Assistant.e De Vie aux Familles

1 Mission principale

- L'emploi d'Assistant.e De Vie aux Familles (ADVf) consiste à intervenir au domicile d'un particulier afin d'accompagner une personne dont l'autonomie est altérée.
- L'emploi consiste à l'accompagner dans son environnement pour l'aider dans la réalisation des actes quotidiens ou réaliser pour son compte les tâches de la vie quotidienne dans le cadre d'un projet de vie transmis par l'entreprise.
- L'emploi pourra consister, selon les consignes, à accompagner une tierce personne dans la réalisation des actes d'hygiène pour le compte d'une personne dont l'autonomie est altérée.
- L'emploi consiste également à effectuer les courses pour le compte de la personne et réaliser des repas simples ou spécifiques selon le régime alimentaire suivi par la personne et l'accompagner dans la prise de son repas.
- L'emploi consiste également à effectuer un ensemble de tâches quotidiennes afin de contribuer à maintenir ses espaces fonctionnels, propres et sécurisés et à préserver le lien entre la personne et son environnement extérieur.

2 Missions et activités du poste

- Accompagner une personne dont l'autonomie est altérée.
- Accompagner la réalisation des actes d'hygiène de vie d'une personne en perte d'autonomie.
- Concevoir des repas spécifiques.
- Accompagner une personne dans la prise de son repas.
- Accompagner une personne dans ses sorties en toute sécurité.
- Accompagner une personne dans la réalisation des tâches quotidiennes.
- Effectuer les courses.
- Entretenir le cadre de vie de la personne.
- Effectuer des tâches administratives simples.

3 Lieu d'exercice et Publics

L'emploi s'exerce au domicile d'un particulier ou d'une famille. Les publics accompagnés :

- Personnes âgées autonomes/dépendantes
- Personnes en situation de handicap moteur/psychique/mental/sensoriel
- Les enfants

4 Connaissances et Atouts

Savoir-faire

- Connaissance des publics dans son contexte socio-culturel
- Connaissance des pathologies processus invalidants
- Connaissance de l'ergonomie
- Connaissance de la santé et de l'hygiène
- Connaissance de l'entretien du linge et du cadre de vie
- Connaissance de l'action sociale et ses acteurs
- Connaissance de l'exercice professionnel, de la responsabilité et de la déontologie
- Connaissance de la communication et la relation d'aide
- Savoir transmettre par écrit les informations importantes

Savoir-être

- Rigueur
- Organisation
- Discrétion professionnelle
- Capacité d'adaptation
- Ponctualité et disponibilité

5 Certification

- Titre professionnel du ministère du Travail de niveau 3 Assistant.e De Vie aux Familles.
- CCP 1 « Entretien du logement et le linge d'un particulier »
- CCP 2 « Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien »
- CCP 3 « Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile »
- Conditions d'accès : savoir lire et écrire.

- Alternance d'environ 14 mois.